



BENOR

CERTIFICAT BENOR n°

24/227



délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR du béton prêt à l'emploi TRA 550 à la société

**Holcim (Belgique) SA - Holcim (België) nv**  
**Avenue Robert Schuman 71 - 1400 Nivelles**

pour le béton à propriétés spécifiées, dans les catégories suivantes

**Cat. S, D**

fabriqué dans son unité de production

**Holcim Beton België - Aarschot**

**I.P. Ossebrugstraat - 3200 Aarschot**

en conformité avec les normes

**NBN EN 206:2013+A2:2021 & NBN B 15-001:2022**

Par la délivrance de ce certificat, BE-CERT déclare que, sur base d'un contrôle externe régulier de l'autocontrôle industriel et au moyen d'essais de contrôle dans un laboratoire externe, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le détenteur du certificat pour garantir la conformité avec le règlement d'application et les normes.

La description précise des propriétés du béton couvert par ce certificat est disponible auprès du producteur.

Sur base de la délivrance et du maintien du certificat, BE-CERT octroie au détenteur du certificat le droit d'usage de la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le bon de livraison. L'usage de la marque BENOR ne décharge pas le détenteur du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

Ce certificat est valable jusqu'au 31/01/2025. La validité de ce certificat peut-être vérifiée sur le site internet <https://extranet.be-cert.be>.

Délivré à Bruxelles, 24/01/2024

ir. C. Ladang  
Directeur

*La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties intéressées.*